

Enquête auprès du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

**LES EXIGENCES SONT DE PLUS EN PLUS LOURDES... ET LA RECONNAISSANCE
N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS**

Le 2 février 2010 – Qualité du service rendu, autonomie professionnelle, reconnaissance du travail effectué et relations harmonieuses avec les collègues : voilà ce qui compte le plus au travail pour le personnel professionnel et technique du réseau public de la santé et des services sociaux.

C'est aussi un des résultats d'une enquête réalisée par une équipe de chercheurs de l'Université Laval auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des membres de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Réunis en conseil général à Montréal, les représentants syndicaux de l'APTS ont pris connaissance aujourd'hui des résultats de cette enquête portant en partie sur les conditions de travail des personnes salariées de cette catégorie d'emplois. En tête de liste de leurs valeurs prioritaires, l'offre d'un service de qualité à la population a été ciblée par 96 % des répondants.

« Le sondage est venu confirmer, statistiques à l'appui, ce que nous disent régulièrement nos membres, commente Dominique Verreault, présidente de l'APTS, à savoir qu'elles et ils réclament des changements – notamment de meilleures conditions de travail – parce que les conditions d'exercice se dégradent dans le réseau. Les salariés veulent avant tout être en mesure d'offrir de bons services, et ce, au moment où les gens en ont besoin. Actuellement, les exigences de performance accrue, les surcharges de travail et la pression des listes d'attente découlant des pénuries d'effectifs détériorent la qualité de vie au travail et contribuent aux nombreux départs et à l'absentéisme. »

Interrogés sur leurs principales attentes face à leur organisation syndicale, les répondants ont retenu, dans l'ordre : l'accès au perfectionnement, la protection contre les décisions arbitraires de la direction et des mesures pour concilier les exigences du travail et celles de la famille ou de la vie personnelle. Intervenant aux niveaux des services diagnostiques, curatifs et de soutien, de la réadaptation, de la nutrition et des services psychosociaux, les membres de l'APTS doivent constamment maintenir à jour leurs connaissances, s'informer des nouvelles pratiques et technologies dans leurs domaines respectifs. De plus, on retrouve une forte majorité de femmes dans ces domaines d'intervention spécialisés; ainsi 85 % des membres de l'APTS sont des femmes, ce qui explique la préoccupation quant à la conciliation travail-famille.

L'APTS a confié cette enquête à deux chercheurs affiliés au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail, Catherine LeCapitaine et Jean-Noël Grenier, tous deux professeurs au Département des relations industrielles de l'Université Laval.

Profil de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe plus de 27 000 personnes, diplômées de niveaux universitaire et collégial, œuvrant dans 117 établissements de santé et de services sociaux à travers le Québec. Ce sont, entre autres, des technologistes médicales, des technologues en imagerie médicale (radiologie), des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes.

- 30 -

Pour renseignements : Chantal Mantha, conseillère en communication
Téléphone : 450.670.2411, 1 866 521.2411 ou 514.236.9287 (cell.)